

Orane_Rosuel_Tour du Mont Pourri : itinérance autour du 2e sommet plus haut sommet de Vanoise

Vanoise - PEISEY-NANCROIX



Chapelle Notre Dame des neiges à Beaupraz (aptv_redac)



Une itinérance de 5 jours tout en contrastes : vous cheminez depuis les stations de ski les plus modernes, jusqu'aux espaces protégés les plus sauvages.

Une randonnée incontournable, autour du magnétique Mont Pourri qui culmine à 3779 m d'altitude. L'itinérance offre une variété de paysages majestueux, entre vallons herbeux, hameaux traditionnels et glaciers suspendus. Le sentier traverse le Col de la Sachette, porte d'entrée vers les pelouses alpines du vallon de la Sache où s'intercalent torrents et lacs naturels. Les nuitées en refuge apportent un supplément d'âme : ambiance particulièrement authentique dans l'ancienne bergerie d'Entre-le-Lac.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Longueur : 42.7 km

Dénivelé positif : 3137 m

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : refuge de rosuel

Arrivée : refuge de rosuel

Communes : 1. PEISEY-NANCROIX

2. BOURG-SAINT-AURICE

3. VILLAROGGER

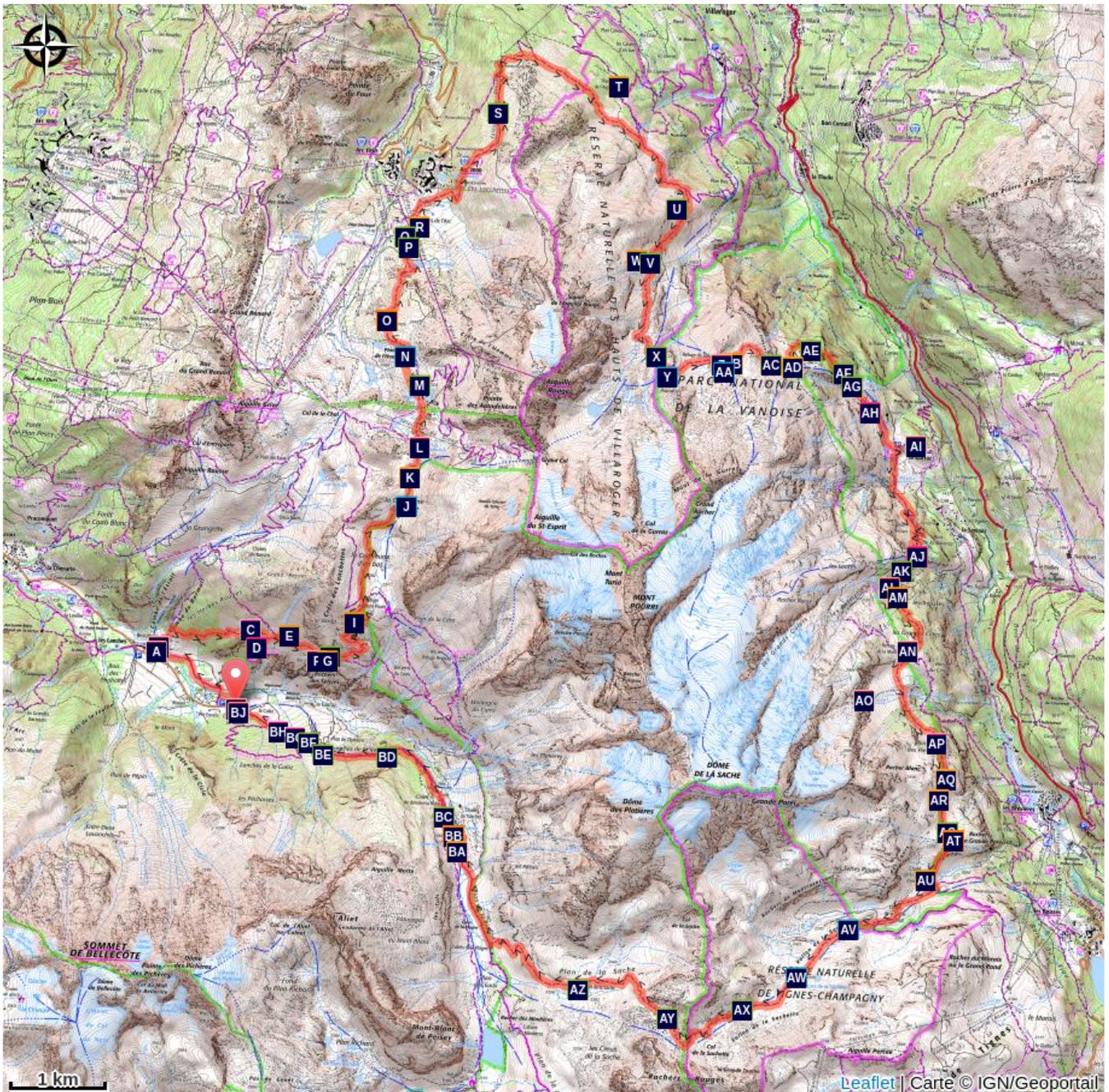
4. TIGNES

Profil altimétrique



Altitude min 1525 m Altitude max 2701 m

Sur votre chemin...



-  Chapelle Notre-Dame des Neiges à Beaupraz (A)
-  L'Aliet (C)
-  L'alpage de la Sévolière (E)
-  Le Travis (G)
-  Un troupeau transhumant bien gardé (I)
-  Ce que nous disent les noms de lieux (K)
-  Du génépi au bord des pistes de ski ! (M)

-  Le hameau de Beaupraz (B)
-  La combe du Trovet (D)
-  Les Loyes (F)
-  Le tichodrome échelle (H)
-  Recherche glaciers désespérément ! (J)
-  Une cabane isolée (L)
-  Des lacs d'origine glaciaire (N)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale des Hauts de Villaroger combe centrale

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Novembre, Décembre

Contact : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
François-Xavier Girardo
06 16 15 32 14

Située en bordure du domaine skiable des Arcs, la Réserve Naturelle a été créée dans le but de maintenir une zone de refuge pour la faune montagnarde. Les espèces concernées sont : chamois, cerf, chevreuil, lièvre variable, lagopède alpin et Tétras Lyre...

La pratique du ski est limitée à deux itinéraires : l'itinéraire des Lanchettes et l'itinéraire du Grand Col.

Pour pratiquer ces itinéraires, vous devez :

- soit être accompagné d'un professionnel (guide ou moniteur de ski),
- soit, pour les particuliers, avoir suivi une séance d'habilitation. Cette séance de 2 heures est dispensée par l'Office National des Forêts.

Afin d'assurer la protection de ces zones de quiétude, veiller à suivre les panneaux d'information disposés à l'entrée des itinéraires, et en bordure des combes interdites à la pratique du ski.

En cas d'infraction à la loi, vous êtes passibles d'une amende de 135 € dans les secteurs interdits et de 68 € dans les secteurs réglementés pour les personnes sans habilitation.

Réserve naturelle nationale des Hauts de Villaroger -combe des paravalanches

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Novembre, Décembre

Contact : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
François-Xavier Girardo
06 16 15 32 14

Située en bordure du domaine skiable des Arcs, la Réserve Naturelle a été créée dans le but de maintenir une zone de refuge pour la faune montagnarde. Les espèces concernées sont : chamois, cerf, chevreuil, lièvre variable, lagopède alpin et Tétras Lyre...

La pratique du ski est limitée à deux itinéraires : l'itinéraire des Lanchettes et l'itinéraire du Grand Col.

Pour pratiquer ces itinéraires, vous devez :

- soit être accompagné d'un professionnel (guide ou moniteur de ski),
- soit, pour les particuliers, avoir suivi une séance d'habilitation. Cette séance de 2 heures est dispensée par l'Office National des Forêts.

Afin d'assurer la protection de ces zones de quiétude, veiller à suivre les panneaux d'information disposés à l'entrée des itinéraires, et en bordure des combes interdites à la pratique du ski.

En cas d'infraction à la loi, vous êtes passibles d'une amende de 135 € dans les secteurs interdits et de 68 € dans les secteurs réglementés pour les personnes sans habilitation.

Réserve naturelle nationale des Hauts de Villaroger

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Novembre, Décembre

Contact : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

François-Xavier Girardo

06 16 15 32 14

Située en bordure du domaine skiable des Arcs, la Réserve Naturelle a été créée dans le but de maintenir une zone de refuge pour la faune montagnarde. Les espèces concernées sont : chamois, cerf, chevreuil, lièvre variable, lagopède alpin et Tétràs Lyre...

La pratique du ski est limitée à deux itinéraires : l'itinéraire des Lanchettes et l'itinéraire du Grand Col.

Pour pratiquer ces itinéraires, vous devez :

- soit être accompagné d'un professionnel (guide ou moniteur de ski),
- soit, pour les particuliers, avoir suivi une séance d'habilitation. Cette séance de 2 heures est dispensée par l'Office National des Forêts.

Afin d'assurer la protection de ces zones de quiétude, veiller à suivre les panneaux d'information disposés à l'entrée des itinéraires, et en bordure des combes interdites à la pratique du ski.

En cas d'infraction à la loi, vous êtes passibles d'une amende de 135 € dans les secteurs interdits et de 68 € dans les secteurs réglementés pour les personnes sans habilitation.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact :

Parc national de la Vanoise

Jérôme CAVAILHES - 06.89.17.78.02 jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr

ATTENTION : nidification du Gypaète barbu !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité majeure (ZSM) a été définie pour les Gypaètes barbus de Peisey.

Toutes les activités dans cette zone sont à proscrire : survol motorisé ou non motorisé, ski, randonnée, chasse, escalade, etc ...

Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol d'un gypaéton, il s'est avéré nécessaire de mettre en place cette zone sensible.

Carte précise: www.vanoise-parcnational.fr/fr/download/file/fid/10076

Sur votre chemin...



Chapelle Notre-Dame des Neiges à Beaupraz (A)

Située dans le hameau de Beaupraz, cette chapelle a été fondée en 1705 sur le chemin des alpages des Lauyes dans un style baroque. Le tableau du retable et le devant de l'autel évoquent la visitation (visite de Marie à sa cousine Elisabeth, enceinte et future mère du prophète Jean le Baptiste). Saint Jean-Baptiste est également représenté à droite de l'autel. Saint-Laurent, patron des pauvres, porte la palme et le gril de son martyre.

Messe en fin de journée pendant l'été.

Crédit photo : aptv_redac



Le hameau de Beaupraz (B)

C'est au hameau de Beaupraz que l'on rejoint le fond de la vallée du Ponturin. Ce hameau fait face au hameau des Lanches qui avait été bousculé par une gigantesque avalanche descendue de la face nord de Bellecôte en mars 1995. 12 personnes avaient été extraites vivantes de 2 chalets en partie submergés par la neige. Le nom du hameau, "les Lanches", vient directement du mot avalanche. Quant au nom Beaupraz, celui-ci signifie beau pré

Crédit photo : Régis JORDANA, PNV



L'Aliet (C)

En regardant le versant nord du Sommet de Bellecôte et du Dôme des Pichères, le regard est attiré par la pointe incongrue que forme l'Aliet. Ce sommet de forme triangulaire sous cet angle de vue est en terme géologique une klippe. C'est donc le reste d'une nappe de charriage qui recouvrait le socle de Vanoise constitué de micaschistes. Les matériaux calcaréo-dolomitiques formant la crête acérée de l'Aliet peuvent être datés du Trias carbonaté.

Crédit photo : Christophe GOTTI



🏠 La combe du Trovet (D)

Pour vous rendre au refuge de Rosuel, le plus court est d'emprunter le sentier qui descend par la combe du Trovet. Cet itinéraire correspond au chemin de descente de la via ferrata des Bettières. Prudence : il est cependant bien plus raide que le sentier normal qui descend jusqu'au hameau de Beaupraz.

Crédit photo : Christian Balais, PNV



🐑 L'alpage de la Sévolière (E)

Les moutons qui peuplent l'alpage sont en partie originaires de la plaine de Crau (Bouches-du-Rhône) et transhument par camions chaque printemps et automne. C'est également dans la Plaine de Crau qu'est cultivé le foin de Crau AOP, employé à nourrir les vaches tarines à l'étable l'hiver. L'éleveur de la Sévolière applique en outre des mesures agro-environnementales qui visent à préserver certaines espèces de la flore et de la faune locales, par des mises en défens ou des retards de pâturage.

Crédit photo : Christian BALAIS



🏠 Les Loyes (F)

Les chalets des Loyes sont édifiés sur un replat protégé des avalanches par les rochers de la crête des Lanchettes. Ces chalets ne sont plus utilisés depuis belle lurette et tombent en ruine. On peut observer en contrebas des ruines, le vestige d'un câble à foin, qui permettait de descendre les balles de foin, confectionnées avec le foin fauché dans les pentes alentour. Ce câble devait permettre de monter des matériaux et des victuailles aux chalets des Loyes. Depuis, le câble a été démonté, car il représentait un réel danger pour les gypaètes nichant dans la falaise des Sétives

Crédit photo : Régis JORDANA, PNV



👉 Le Travis (G)

Le passage difficile au pied de la crête des Lanchettes, et au-dessus des falaises des Sétives, s'appelle le Travis. Cette voie a été aménagée pour permettre le passage des troupeaux. On voit qu'elle a été en partie taillée dans la roche. Des murets en pierre ont été édifiés pour prémunir les voyageurs contre le risque de chute.

Crédit photo : Christophe GOTTI



Le tichodrome échelette (H)

Le long des falaises calcaires court un oiseau unique en son genre : le tichodrome (*Tichodroma muraria*) cherche sa nourriture à l'aide de son long bec incurvé dans les trous et failles du rocher. Celui que l'on appelle "l'oiseau papillon" se déplace en grimpant sur la roche et en faisant de petits sauts volants. Lorsqu'il déploie ses ailes, le rouge de ses plumes apparaît. Le tichodrome est présent toute l'année dans notre région. Il aime parfois chercher ses proies sur les murs de bâtiments, jusque dans les villages. Il niche souvent à proximité de l'eau, dans une cavité en bordure de torrents.

Crédit photo : Aymeric MASSET



Un troupeau transhumant bien gardé (I)

Plus de 1500 brebis et agneaux habitent, aux beaux jours, l'alpage de la Sévolière et ses alentours. Valentin, le berger, d'origine roumaine, veille en journée sur son troupeau qui est parqué la nuit, sous la garde des « patous » et autres chiens de protection dont la présence dissuasive éloigne les loups, réduisant ainsi le risque d'attaques. Un comportement calme et adapté permettra de poursuivre son cheminement, sous l'œil attentif de ces chiens impressionnants mais rarement agressifs

Crédit photo : Mathieu Beurrier, PNV



Recherche glaciers désespérément ! (J)

En face de nous, la face nord de Bellecôte dresse sa muraille rocheuse rayée de ravins et de couloirs délités. Les cartes topographiques portent encore les noms de glaciers aujourd'hui disparus, victimes du réchauffement climatique global, particulièrement marqué dans les Alpes. Cette régression sévère des glaciers interroge sur le devenir de nos paysages et sur les ressources en eau dans les décennies à venir

Crédit photo : Régis JORDANA, PNV



🕒 Ce que nous disent les noms de lieux (K)

Les noms de lieux invitent à affiner notre regard, parfois même à voyager dans le temps. Aiguille rouge, Adret des Tuffes, Plagnettes (étendues moins pentues), Lanchettes (zones avalancheuses) font appel aux reliefs ou à la géologie locale. Le Bois de l'Ours nous ramène à une époque où l'espèce n'avait pas disparu des Alpes. Le mont Pourri doit probablement son nom à la médiocre qualité de ses roches ou au patronyme d'un ascensionniste oublié (monsieur Pourrit ou Pourry ?). Mais cela reste discutable ! Quant à l'Aiguille du Saint-Esprit, à chacun sa croyance...

Crédit photo : Christian Balais, PNV



📖 Une cabane isolée (L)

En amont du sentier se dresse une modeste cabane isolée. Réservée aux gardes du Parc national de la Vanoise, elle sert de base à des missions de surveillance en leur permettant d'être au plus près de leur territoire d'intervention. Abri en cas de mauvais temps, notamment lors des tournées hivernales, offrant la possibilité de faire chauffer une soupe ou d'y passer la nuit, ces cabanes sont dispersées sur l'ensemble du parc

Crédit photo : Chloé Tardivet, PNV



🌿 Du génépi au bord des pistes de ski ! (M)

C'est l'une des fleurs emblématiques des Alpes ! Le génépi est surtout connue pour la liqueur réalisée à partir de ses fleurs. En août, on observe en Vanoise trois espèces de génépi : le génépi noir, le génépi jaune et le génépi des glaciers. C'est une plante inféodée aux moraines et aux éboulis. D'aucuns la considèrent comme la plante sauvage et difficilement accessible par excellence. Cependant, sur les accotements de la piste de ski qui descend du Grand Col, elle résiste aux travaux récurrents de terrassement. Rappel : la cueillette de tous les végétaux est interdite dans le cœur du Parc national de la Vanoise.

Crédit photo : BENOIT Philippe



❄ Des lacs d'origine glaciaire (N)

Lac Saint-Jacques, Plan de l'Homme, Lac Marlou ou encore Lac des Moutons... Pas de doute, vous êtes bien sur le sentier des lacs ! Situés dans un environnement rude, de plus en plus minéral à mesure que l'on gagne en altitude, ces lacs aux eaux limpides sont pauvres en nutriments. La température estivale de surface varie entre 9 et 12 °C. Pour la plupart, ces lacs sont d'origine glaciaire, témoin d'un passé révolu, comme en atteste également la présence de ces roches arrondies, rabotées par les glaciers, qui bordent le lac des Moutons. Selon une étude publiée en 2020 dans Nature Climate Change, le nombre de lacs glaciaires a augmenté de 53% dans le monde entre 1990 et 2018, en raison du changement climatique.

Crédit photo : Frédéric Fima, PNV